

**FORMATION
PAR APPRENTISSAGE OU
PROFESSIONNELLE CONTINUE**

Diplôme de niveau 4



Brevet Professionnel

RESPONSABLE D'EXPLOITATION AGRICOLE

RNCP 38093

CFPPA - REINACH FORMATIONS



OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le Brevet Professionnel Responsable d'Entreprise Agricole vise à former des professionnels capables de concevoir, piloter et développer une exploitation agricole de manière autonome et durable. **Octroie la Capacité Professionnelle Agricole permettant de prétendre à l'obtention des aides à l'installation (DJA)**

PUBLIC CIBLÉ

Cette formation s'adresse à :

- des porteurs de projet d'installation agricole,
- des salariés agricoles souhaitant évoluer vers des fonctions de responsabilité,
- des personnes en reconversion professionnelle,
- des aides familiaux ou conjoints collaborateurs.

Elle est accessible en formation continue ou en apprentissage, selon le profil du candidat.

CONDITIONS D'ADMISSION

L'entrée en formation est conditionnée par :

- un entretien individuel de motivation permettant d'évaluer la cohérence du projet professionnel,
- des tests de positionnement destinés à apprécier les acquis et besoins de l'apprenant.

Prérequis selon le statut :

- En formation continue : être âgé de 18 ans minimum, justifier d'un niveau de formation équivalent CAP/BEP ou seconde complète. Une expérience professionnelle ou un stage dans le métier visé ainsi qu'une bonne formalisation du projet sont souhaités avant l'entrée en formation.
- En apprentissage : être âgé de 16 à 29 ans et disposer d'un contrat d'apprentissage au sein d'une entreprise agricole.

FINANCEMENT ET RÉMUNÉRATION

Équipement de Protection Individuelle à prévoir. Possibilité de prise en charge selon le statut. Tarif en formation continue : nos tarifs vont de 13 € à 25 € / heure. Se rapprocher de notre centre de formation afin d'étudier les différentes possibilités de financement et de rémunération et obtenir un devis. Possibilité de prise en charge financière et de rémunération selon le statut du candidat. Tarif par apprentissage : les niveaux de prise en charge des frais de formation vont de 4 000 € à 14 300 € selon l'org

ACCESSIBILITÉ ET ACCOMPAGNEMENT



Le centre est signataire de la charte H+ pour l'accompagnement des publics ayant une reconnaissance de handicap. Des aménagements d'épreuves et des plans d'accompagnement personnalisés seront proposés en cas de besoin et après étude du dossier.

DURÉE ET ORGANISATION DE LA FORMATION

- Rentrée : Septembre
- Durée : **10 mois soit** 896 h en centre de formation et 280 h en entreprise
- Période de recrutement : toute l'année
- **Accessible par la voie de l'apprentissage en 2 ans**



! Quelques chiffres

95% de réussite au diplôme
3.8% d'abandon
Satisfaction 8/10
Moyenne des 2 sessions 2023/24
40% d'insertion pro Parcours installation
30% salariat
Sessions 2022/23

Plus d'infos ici

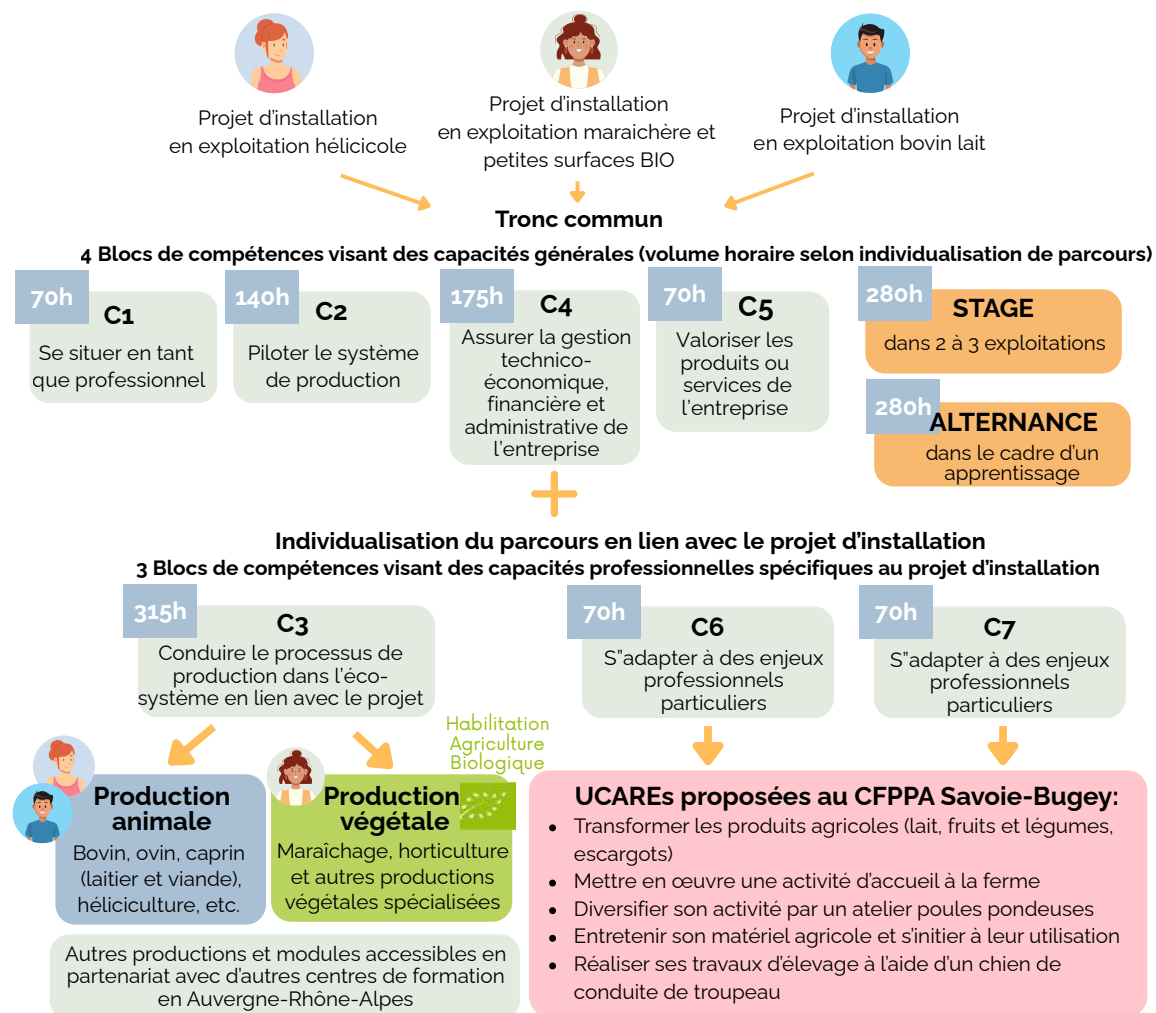


CFPPA - REINACH FORMATIONS

1031 Avenue Charles Albert
73290 LA MOTTE SERVOLEX
04 79 25 42 02

cfppa.la-motte-servolex@educagri.fr
www.reinach.fr

CONTENUS ET MODALITÉS DE LA FORMATION



! CONTACTS

Via le formulaire en ligne [ici](#)

ou en scannant ce Qr Code



La formation repose sur une pédagogie active et professionnalisante :

- alternance de cours en centre de formation et de périodes en entreprise,
- travaux pratiques et études de cas concrets,
- visites d'exploitations agricoles et interventions de professionnels,
- accompagnement individualisé dans la construction et la sécurisation du projet professionnel.

L'évaluation s'effectue par la validation progressive des unités capitalisables.

Les évaluations sont réalisées principalement en situations professionnelles à travers des épreuves orales et pratiques, conformément à un plan d'évaluation validé par le jury.

- Possibilité d'aménagement de parcours si VAE ou VAA (validation d'acquis)
- Obtention du diplôme après validations des 7 blocs de compétences